



Direction des Services techniques
et des transports

Service des routes et des infrastructures

Création d'une liaison routière entre la
RD 232 et la rue de la Hye.

Communes de Rioz et de Nouvelle-les-Cromary

*Dossier de demande d'examen au
cas par cas préalable à la
réalisation d'une étude d'impact
Article R. 122-3 du code de
l'environnement*
